

Annexe 2 : Objectifs des Stratégies Locales

Les objectifs des stratégies locales sont présentés ci-après en référence aux trois objectifs de la Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation, déclinés à l'échelle du bassin Seine-Normandie et auxquels est ajouté un quatrième objectif transversal dans le projet de Plan de Gestion des Risques d'Inondation du bassin, à savoir :

- **Réduire la vulnérabilité des territoires**
- **Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages**
- **Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés**
- **Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque**

Objectifs de la Stratégie Locale pour le TRI d'Auxerre

Réduire la vulnérabilité des territoires :

- Réaliser un diagnostic de vulnérabilité du territoire
- Établir des priorités pour la réduction de la vulnérabilité du territoire
- Améliorer la prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme et l'aménagement, et notamment sensibiliser et former les acteurs publics et privés impliqués dans le fait urbain

Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages :

- Améliorer la connaissance de l'aléa
- Identifier et gérer les ouvrages orphelins

Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés :

- Se préparer, gérer la crise et l'après crise pour faciliter le retour à la vie normale

Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque :

- Développer la culture du risque et l'information préventive des populations

Objectifs de la Stratégie Locale pour le TRI de TROYES

Réduire la vulnérabilité des territoires :

- Affiner le diagnostic de la vulnérabilité du territoire grâce au retour d'expérience de la crue de mai 2013
- Réaliser des diagnostics de vulnérabilité des établissements utiles à la gestion de crise et du patrimoine culturel
- Étudier et limiter la vulnérabilité des réseaux critiques et des réseaux structurants
- Mettre en place des projets spécifiques de réduction de la vulnérabilité de l'habitat et des activités économiques agricoles
- Réviser les PPRI de la Seine et accompagner les communes dans leur prise en compte

Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages :

- Améliorer la connaissance de l'apport des sous-bassins versants et les temps de propagation
- Préserver, voire restaurer la fonctionnalité hydraulique du lit majeur de la Seine
- Améliorer la connaissance de la sensibilité du territoire aux remontées de nappes
- Moderniser l'exploitation des ouvrages liés au lac-réservoir Seine pour optimiser ses fonctions d'écrêtement des crues et de soutien d'étiage

Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés :

- Favoriser une gouvernance territoriale plus efficiente à l'échelle de la Stratégie Locale
- Assurer un fonctionnement en mode dégradé et une reprise des activités de service public perturbées par l'inondation

- Optimiser le réseau de stations de mesures et affiner la connaissance des zones affectées en fonction des hauteurs d'eau annoncées
- Améliorer la chaîne d'alerte et de gestion de crise entre les différents acteurs

Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque :

- Sensibiliser les riverains et entretenir la mémoire collective des inondations
- Entretenir et transmettre la connaissance des crues historiques
- Développer l'appropriation du risque d'inondation par le grand public grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Objectifs de la Stratégie Locale pour le TRI de MEAUX

Réduire la vulnérabilité des territoires :

Proposition d'objectifs :

Réaliser un diagnostic de vulnérabilité du territoire afin de définir des actions stratégiques, des points de faiblesse : identification des différents enjeux et de leur degré de vulnérabilité, via la construction d'une échelle d'enjeux puis de dommages

Il s'agira notamment de :

- Établir des priorités pour la réduction de la vulnérabilité du territoire en fonction des conclusions du diagnostic
- Étudier la vulnérabilité des deux réseaux prioritaires (eau et électricité)
- Identifier les zones privées d'électricité et d'eau potable en cas d'inondation
- Étudier les moyens de réduire la vulnérabilité des réseaux d'électricité et d'eau potable
- Étudier la fragilité des autres réseaux structurants (épuration des eaux, télécoms, gaz...) et notamment la continuité de service dans les zones non inondées.

Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages :

Proposition d'objectifs :

- Améliorer la connaissance de l'aléa inondation par débordement de la Marne, voir par remontée de sa nappe alluviale
- Inventorier les repères de crues existants et étudier l'opportunité d'en établir de nouveaux
- Inventorier les éventuelles échelles limnimétriques existantes et étudier l'opportunité d'en établir de nouvelles
- Inventorier les éventuels murets ou diguettes susceptibles d'être mis en charge par une crue de la Marne et inventorier leurs propriétaires ou gestionnaires
- Étudier les impacts économiques de l'aléa inondation par débordement de la Marne.

Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés :

Proposition d'objectifs :

- Passer de la prévision des crues à la prévision des enjeux inondés grâce au diagnostic de vulnérabilité
- Amender les PCS avec les éléments issus du diagnostic de vulnérabilité du territoire
- Rédiger un plan intercommunal de sauvegarde couvrant les cinq communes du TRI
- Étudier les actions permettant d'accélérer la remise en service des réseaux prioritaires et inciter à la mise en place d'un plan de continuité de service
- Former les maîtres d'ouvrage de l'aménagement (connaissance de l'aléa, PPRi...) afin de développer des actions innovantes prenant en compte le risque.

- Faire établir un diagnostic de vulnérabilité en cas d'opérations de réhabilitation

Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque :

Propositions d'objectifs :

- Sensibiliser les acteurs prioritaires
- Recenser et poursuivre les actions de sensibilisation de la population déjà mises en œuvre

Objectifs de la Stratégie Locale pour le TRI de Chalons en Champagne

Réduire la vulnérabilité des territoires :

- Réaliser un diagnostic de vulnérabilité des territoires
- Établir des priorités pour la réduction de la vulnérabilité des territoires
- Améliorer la prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme

Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages :

- Améliorer la connaissance de l'aléa
- Mener une analyse sur l'amont et identifier si des mesures peuvent être mises en place pour réduire l'aléa
- Identifier et évaluer l'impact des ouvrages hydrauliques

Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés :

- Se préparer, gérer la crise et l'après-crise pour faciliter le retour à la vie normale

Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque :

- Développer la culture du risque et l'information préventive des populations

Objectifs de la Stratégie Locale pour le TRI de SAINT DIZIER

Réduire la vulnérabilité des territoires :

- Réaliser un diagnostic de vulnérabilité du territoire
- Développer des mesures de réduction de la vulnérabilité
- Améliorer la connaissance et la prise en compte des risques dans l'urbanisme

Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages :

- Suivre les pratiques agricoles sur les bassins versants et en zone d'expansion des crues
- Améliorer la connaissance de la sensibilité du territoire aux remontées de nappes et au ruissellement
- Mener une réflexion sur la mise en place de mesures de réduction de l'aléa
- Connaître et gérer les ouvrages hydrauliques ayant un impact sur l'écoulement en secteur urbanisé
- Approfondir la connaissance sur les digues et ouvrages exerçant un effet digue et le sur-risque qu'ils peuvent représenter en cas de rupture

Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés :

- Accompagner les communes dans l'élaboration de leurs PCS
- Analyser les conditions de mise en place d'une alerte sur l'Ornel

Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque :

- Accompagner les communes dans l'élaboration des DICRIM
- Mener des actions de sensibilisation pour accroître la conscience du risque auprès de la population

Objectifs de la Stratégie Locale pour le TRI de CREIL

Réduire la vulnérabilité des territoires :

- Réaliser un état des lieux des conséquences d'une inondation pour les trois scénarios de crue
- Intégrer un diagnostic de vulnérabilité du territoire à l'inondation lors de l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme
- Réduire l'impact des inondations sur le logement
- Réduire les dommages sur le patrimoine culturel
- Mettre à jour les Plans de Prévention des Risques d'inondation
- Intégrer la résilience lors de nouveaux projets urbains
- Réduire le risque de pollution liée à une inondation

Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages :

- Conduire une politique de réduction des inondations par la régulation des crues
- Conduire une politique de mise en œuvre de techniques d'hydraulique douce
- Promouvoir la gestion pérenne des infrastructures agro-écologiques
- Préserver les zones d'expansion des crues et évaluer l'intérêt de les reconnecter
- Actualiser et développer la connaissance hydraulique des crues

Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés :

- Réaliser un diagnostic des équipements des réseaux prioritaires et identifier leur interdépendance, engager des actions de résilience
- Promouvoir la résilience des entreprises et identifier les entreprises volontaires à la réduction de la vulnérabilité
- Améliorer la préparation à la gestion de crise

Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque :

- Développer une conscience du risque d'inondation
- Développer les capacités de la population à répondre à un risque d'inondation
- Développer un programme de formation auprès des acteurs de la gestion de crise pour une meilleure préparation à la crise
- Améliorer l'organisation de l'entraide en cas de gestion de crise

Objectifs de la Stratégie Locale pour le TRI de COMPIEGNE

Réduire la vulnérabilité des territoires :

- Réaliser un état des lieux des conséquences d'une inondation pour les trois scénarios de crue
- Intégrer un diagnostic de vulnérabilité du territoire à l'inondation lors de l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme
- Réduire l'impact des inondations sur le logement
- Réduire les dommages sur le patrimoine culturel
- Mettre à jour les Plans de Prévention des Risques d'inondation
- Intégrer la résilience lors de nouveaux projets urbains
- Réduire le risque de pollution liée à une inondation

Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages :

- Conduire une politique de réduction des inondations par la régulation des crues
- Conduire une politique de mise en œuvre de techniques d'hydraulique douce
- Promouvoir la gestion pérenne des infrastructures agro-écologiques
- Préserver les zones d'expansion des crues et évaluer l'intérêt de les reconnecter
- Actualiser et développer la connaissance hydraulique des crues

Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés :

- Réaliser un diagnostic des équipements des réseaux prioritaires et identifier leur interdépendance, engager des actions de résilience
- Promouvoir la résilience des entreprises et identifier les entreprises volontaires à la réduction de la vulnérabilité
- Améliorer la préparation à la gestion de crise

Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque :

- Développer une conscience du risque d'inondation
- Développer les capacités de la population à répondre à un risque d'inondation
- Développer un programme de formation auprès des acteurs de la gestion de crise pour une meilleure préparation à la crise
- Améliorer l'organisation de l'entraide en cas de gestion de crise

Objectifs de la Stratégie Locale pour le TRI de CHAUGNY-TERGNIER-LA FERRE

Réduire la vulnérabilité des territoires :

- Réaliser un état des lieux des conséquences d'une inondation pour les trois scénarios de crue
- Intégrer un diagnostic de vulnérabilité du territoire à l'inondation lors de l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme
- Réduire l'impact des inondations sur le logement
- Réduire les dommages sur le patrimoine culturel
- Mettre à jour les Plans de Prévention des Risques d'inondation
- Intégrer la résilience lors de nouveaux projets urbains
- Réduire le risque de pollution liée à une inondation

Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages :

- Conduire une politique de réduction des inondations par la régulation des crues
- Conduire une politique de mise en œuvre de techniques d'hydraulique douce
- Promouvoir la gestion pérenne des infrastructures agro-écologiques
- Préserver les zones d'expansion des crues et évaluer l'intérêt de les reconnecter
- Actualiser et développer la connaissance hydraulique des crues
- Déterminer le rôle joué par le canal latéral à l'Oise et agir pour fiabiliser ce rôle
- Permettre la réduction des niveaux d'eau par le dérasement d'ouvrages

Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés :

- Réaliser un diagnostic des équipements des réseaux prioritaires, identifier leur interdépendance et engager des actions de résilience
- Promouvoir la résilience des entreprises et identifier les entreprises volontaires à la réduction de la vulnérabilité
- Améliorer la préparation à la gestion de crise

Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque :

- Développer une conscience du risque d'inondation
- Développer les capacités de la population à répondre à un risque d'inondation
- Développer un programme de formation auprès des acteurs de la gestion de crise pour une meilleure préparation à la crise
- Améliorer l'organisation de l'entraide en cas de gestion de crise

Objectifs de la Stratégie Locale pour le TRI d'Île-de-France

Réduire la vulnérabilité des territoires :

- Réduire la vulnérabilité technique et organisationnelle des réseaux structurants :

Proposition d'objectifs :

- Améliorer la connaissance de la vulnérabilité des réseaux et de leurs impacts sur la vie socio-économique.
- Assurer la continuité du service et faciliter le retour à la normale. (également objectif 3 du PGRI)
- Réduire la vulnérabilité à moyen terme des réseaux dans le cadre des projets d'aménagement et du renouvellement des réseaux.

- Réduire la vulnérabilité des activités économiques

Proposition d'objectifs :

- Développer la culture du risque au sein des entreprises et notamment les PME-PMI en délivrant un message adéquat via les acteurs reconnus. (également objectif 4 du PGRI)
- Identifier les secteurs d'activité les plus vulnérables.
- Réduire la vulnérabilité de ces secteurs.
- Réduire la vulnérabilité et augmenter la résilience des équipements publics (mairies, écoles...)

Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages :

- Améliorer la connaissance de l'aléa

Proposition d'objectifs :

- Améliorer la modélisation des débordements de la Seine, de la Marne et de l'Oise.
- Améliorer la connaissance des crues historiques et leur disponibilité, permettant notamment l'amélioration de la connaissance des crues fréquentes.
- Améliorer la connaissance concernant le phénomène de remontée de nappe.
- Améliorer la connaissance des conditions de ressuyage des crues.

- Préserver les zones naturelles d'expansion des crues

Proposition d'objectifs :

- Préserver les zones d'expansion de crues, pour celles qui ne le sont pas encore dans le cadre du PPRI ou dans le cadre d'un document d'urbanisme.
- Valoriser ces zones afin de renforcer leur préservation en mettant en avant leur intérêt patrimonial, de loisirs ou agricole.

- Gérer les ouvrages de protection

Proposition d'objectifs :

- Identifier un gestionnaire pour les digues « orphelines » dans la perspective de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI et accompagner les gestionnaires dans l'acquisition des compétences nécessaires à la gestion des ouvrages.
- Connaître le niveau de protection offert par les ouvrages et identifier les zones protégées. Étudier la nécessité d'homogénéiser le niveau de protection offert par les ouvrages.
- Étudier la possibilité d'homogénéiser le niveau de protection offert par les ouvrages.

- Optimiser la gestion des ouvrages d'écrêtement des crues à l'amont
Proposition d'objectifs :
 - Optimiser les modes de gestion des quatre barrages-réservoirs exploités sur la Seine-amont, afin de tendre vers une gestion coordonnée.
 - Lever les réserves de la Commission mixte inondation formulée sur le PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes, relatives au 5ème ouvrage d'écrêtement des crues de l'Yonne (Ouvrage de La Bassée).
 - Conduire une politique de réduction des inondations par la régulation des crues sur le bassin versant de l'Oise et de l'Aisne
- Concilier les enjeux en matière d'inondation et de gestion des barrages de navigation
Proposition d'objectifs :
 - Améliorer la prise en compte des manœuvres de barrages de navigation dans la prévision des crues.
 - Améliorer la prise en compte des enjeux en matière d'inondation, dans les manœuvres des ouvrages de navigation.

Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés :

- Concevoir des quartiers résilients
Proposition d'objectifs :
 - Améliorer la conscience du risque auprès des bailleurs sociaux et des syndicats de copropriétés (également objectif 4 du PGRI)
 - Améliorer la conscience du risque chez les populations s'installant en zone inondable (également objectif 4 du PGRI)
 - Assurer la prise en compte du risque d'inondation dans les projets d'aménagement du Grand Paris et en secteur d'opération d'intérêt national (OIN), notamment la résilience des quartiers.
- Se préparer et gérer la crise
Proposition d'objectifs :
 - Passer de la prévision des crues à la prévision des enjeux inondés.
 - Améliorer la sensibilisation de la population et des élus locaux sur la prévision des crues.
 - Affiner la connaissance des impacts de l'inondation et informer populations et entreprises sur les conditions de vie en cas d'inondation. (également objectif 4 du PGRI)
 - Améliorer la préparation des populations et l'autonomisation des entreprises en cas d'inondation.
 - Soutenir les communes les plus vulnérables dans leur préparation à la crise.
 - Inciter les citoyens à prendre part à la gestion de crise.
- Développer la résilience en facilitant le retour à la normale
Proposition d'objectifs :
 - Identifier la gouvernance de l'après-crise et la répartition des compétences.
 - Accélérer la reprise des fonctionnalités urbaines après la décrue, notamment des services publics.
 - Faciliter la prise en charge des populations sinistrées et entreprises impactées.

Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque :

- Développer la culture du risque et l'information préventive des populations
Proposition d'objectifs :
 - Accroître la conscience du risque de la population qu'elle soit située en zone inondable ou en zone d'impact indirect.
 - Développer la culture du risque chez les décideurs publics et privés en matière d'inondation.

Objectifs de la Stratégie Locale pour le TRI de ROUEN-LOUVIERS-AUSTREBERTHE

- **Objectif prioritaire : constituer une gouvernance**

Réduire la vulnérabilité des territoires :

- Accroître la connaissance de la vulnérabilité des territoires

Pistes de réflexions envisagées :

- Amélioration de la connaissance des aléas tant sur les affluents de la rive droite de la Seine, soumis en particulier à de très fortes contraintes de ruissellement, que sur la Seine et l'Eure avec des risques de débordement et/ou submersion.
 - Mieux connaître la vulnérabilité des réseaux, avec un point particulier sur les transports. Le territoire est concerné par des réseaux de transports vitaux en interne, mais aussi par le passage de grandes liaisons nationales notamment autoroutières et ferroviaires.
 - La cohérence des pratiques et la solidarité du territoire sera recherchée sur l'ensemble de la zone d'actions.
 - La poursuite et la promotion d'initiatives suivant l'exemple de l'éco-quartier Flaubert à Rouen et visant à anticiper le changement climatique dans la conception des projets urbains.
-
- Favoriser les diagnostics de vulnérabilité des territoires
 - Éviter/réduire l'impact des projets
 - Réalisation et gestion des ouvrages de protection

Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages :

- Améliorer la connaissance hydrologique des cours d'eau concernés
- Améliorer et compléter la connaissance de l'aléa
- Prévenir le ruissellement des eaux pluviales

Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés :

- Se préparer, gérer la crise et l'après crise, faciliter le retour à la vie normale

Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque

Objectifs de la Stratégie Locale pour le TRI d'EVREUX

Réduire la vulnérabilité des territoires :

- Maîtriser l'urbanisation en zones inondables

Pistes de réflexion envisagées

- Mettre en cohérence les PPRI d'Evreux et Iton aval en termes de débits de référence et réviser le PPRI d'Evreux

Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages :

- Améliorer la connaissance de l'aléa

Pistes de réflexion envisagées

- Améliorer les connaissances sur le fonctionnement du Sec-Iton et poursuivre l'étude engagée dans le cadre du SAGE Iton
- Améliorer la connaissance concernant le phénomène ruissellement
- Approfondir la connaissance des enjeux ponctuels (bâtiments et équipements sensibles, ERP) et linéaires sur le TRI puis le bassin (également objectif 4 du PGRI).

- Améliorer la gestion des ouvrages de protection

Pistes de réflexion envisagées

- Définir un programme de prévention – protection sur le secteur de Navarre à Evreux.

Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés :

- Organiser le pilotage des différents plans et programme

Pistes de réflexion envisagées

- mettre en place une structure porteuse du SAGE de l'Iton et de la stratégie locale.

Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque :

- Améliorer la surveillance, l'alerte, la préparation à la gestion de crise et l'information des populations

Pistes de réflexion envisagées

- Améliorer la prise en compte des enjeux en matière d'inondation dans la hiérarchisation des ouvrages structurants et du fonctionnement du cours d'eau.
- Développer la coordination départementale pour le suivi des documents de préparation à la gestion de crise.

Objectifs de la Stratégie Locale pour le TRI du HAVRE

La priorité de la stratégie locale sera de constituer une gouvernance à l'échelle du TRI, de décrire la vulnérabilité de l'estuaire à la submersion marine, d'améliorer la résilience et de partager une culture commune du risque et de la gestion de crise, tout en menant une réflexion sur des actions de réduction des aléas.

Réduire la vulnérabilité des territoires :

- Mettre en place des diagnostics de vulnérabilité des territoires
- Mettre en place des diagnostics de vulnérabilité des bâtiments
- Mettre en place des diagnostics de vulnérabilité des activités économiques et des équipements et infrastructures publics

Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages :

- Prévenir la genèse des crues à l'échelle des bassins versants
- Prendre en compte l'aléa ruissellement.
- Protéger les zones d'expansion des crues et les zones humides
- Inclure les projets visant à la réduction de l'aléa dans une approche intégrée de la gestion du risque d'inondation
- Prendre en compte l'aléa submersion marine

Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés :

- Se préparer à gérer les crises – Surveiller les dangers et alerter
- Tirer profit de l'expérience – Connaître et améliorer la résilience des territoires
- Concevoir des projets d'aménagement résilients.

Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque :

- Développer la culture du risque

Objectifs de la Stratégie Locale pour le TRI de DIEPPE

Objectif Prioritaire : constituer une gouvernance

Une gouvernance pérenne doit être décrite pour la gestion des bassins versants du TRI.

Cette constitution déterminera le mode d'animation du TRI et de pilotage du plan d'action, en collaboration avec l'État.

Réduire la vulnérabilité des territoires :

- Mettre en place des diagnostics de vulnérabilité des territoires
- Mettre en place des diagnostics de vulnérabilité des bâtiments
- Mettre en place des diagnostics de vulnérabilité des activités économiques
- Éviter l'impact des projets sur l'écoulement des crues

Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages :

- Prévenir la genèse des crues à l'échelle des bassins versants
- Ralentir le ruissellement des eaux pluviales sur les zones aménagées
- Protéger les zones d'expansion des crues et les zones humides
- Inclure les projets visant à la réduction de l'aléa dans une approche intégrée de la gestion du risque d'inondation
- Prendre en compte l'aléa submersion marine
- Prendre en compte l'aléa ruissellement

Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés :

- Se préparer à gérer les crises
- Surveiller les dangers et alerter

Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque :

- Développer la culture du risque

Objectifs de la Stratégie Locale pour le TRI de CHERBOURG-OCTEVILLE

Réduire la vulnérabilité des territoires :

- Améliorer la connaissance des risques inondation et submersion marine, et réduire la vulnérabilité des territoires

Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages :

- Prévenir et se protéger

Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés

Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque

Objectifs de la Stratégie Locale pour le TRI de CAEN-DIVES-OUISTREHAM

Réduire la vulnérabilité des territoires

Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages

Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés

Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque